



23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé « **Escale 14** » à SETE, 14, rue Paul Bousquet, le lot 46 : au cinquième étage du bâtiment A, **UN APPARTEMENT** comprenant : séjour/cuisine, coin nuit, salle de bains/w.c., d'une superficie de 34,07 m² (Loi Carrez), le lot 160 : au rez-de-chaussée, **UNE PLACE DE PARKING COUVERT**, le tout cadastré section BC, No 624, pour 8 a 42 ca, section BC, No 625 pour 8 a 40 ca et section BC, No 541, pour 17 a 25 ca.

Occupés.

MISE A PRIX : 19.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 24 septembre 2019 à 9 h

ADJUDICATION LE LUNDI 7 OCTOBRE 2019

à 14 h et suivantes au besoin

PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER

place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête du :

CREDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1.253.974.758,25 €, dont le siège social est 50, boulevard de Sébastopol, TSA 69001, 75155 PARIS CEDEX 03, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, SIREN No 302 493 275, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié ès-qualités audit siège social,

ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 19/00050).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DESCRIPTION DES IMMEUBLES A VENDRE

Il s'agit d'un appartement portant le No A 504.

Il se compose d'une pièce à usage de séjour/cuisine de laquelle on accède à une petite terrasse, un coin nuit sans séparation, une salle de bains w.-c. adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Le chauffage de l'appartement est assuré par un chauffage central gaz avec un système de pompage individuel.

Le système de production d'eau chaude est assuré par des panneaux solaires situés en toiture.

Le syndic de cette résidence est la société GESIM, quai de la République, 34200 SETE.

L'appartement est actuellement meublé.